

Ivry-sur-Seine, le 4 avril 2016

REMUNERATION DU DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Alexandre Bompard a annoncé, lors du Conseil d'administration qui s'est tenu ce jour, sa décision d'investir en actions Groupe Fnac l'intégralité des sommes qu'il pourrait recevoir en 2016 au titre de sa rémunération variable pluriannuelle, pour une durée d'au moins deux ans.

Alexandre Bompard souhaite ainsi renforcer encore ses liens avec le Groupe par une association à son capital, aligner davantage ses intérêts avec ceux des actionnaires et affirmer sa confiance dans la poursuite de la transformation du Groupe et dans la force de l'entreprise et de ses équipes.

CONTACTS

ANALYSTES /INVESTISSEURS

Nadine Coulm

nadine.coulm@fnac.com
+33 (0)1 55 21 18 63

PRESSE

Laurent Glepin

laurent.glepin@fnac.com
+33 (0)1 55 21 53 07